

Ministry of Education
Financial Analysis and
Accountability Branch
21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@Ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières
21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Téléc. : (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@Ontario.ca



2010: SB41

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières (DARF)

DATE : Le 2 septembre 2010

OBJET : **Formulaires d'états financiers pour 2009-2010 (CSD)**

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires d'états financiers pour 2009-2010 ainsi que les guides et les instructions connexes sont maintenant disponibles sur le site Web des Rapports financiers, en cliquant sur le lien « États financiers » à l'adresse suivante :
<http://faab.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>.

Veuillez présenter vos états financiers pour 2009-2010 au moyen du SIFE (<https://efis.edu.gov.on.ca/>). Les fichiers d'aide se trouvent sur le site Web des Rapports financiers.

Séances d'information

Le Ministère tiendra des séances d'information en septembre afin de présenter les changements apportés aux états financiers et les nouveautés dans d'autres domaines, y compris les procédés spécifiés du modèle d'affectation des subventions d'immobilisations que devront effectuer les vérificateurs des conseils. Les dates et les lieux des prochaines séances ont récemment été communiqués aux conseils scolaires et à leurs vérificateurs.

Le Ministère organisera également une séance d'information distincte uniquement à l'intention des vérificateurs des conseils scolaires, afin de situer le contexte de l'affectation des subventions d'immobilisations ainsi que d'effectuer un survol rapide du modèle d'affectation des subventions d'immobilisations et des procédés spécifiés. Cette séance sera offerte en ligne grâce à Adobe Connect et aura lieu avant les autres séances d'information. Un avis sera envoyé par courriel aux vérificateurs dans les plus brefs délais.

Notes aux états financiers

Compte tenu des importants changements apportés en 2009-2010 (conformément au chapitre SP1200, Présentation des états financiers, et au chapitre SP3150, Immobilisations

corporelles, du manuel de l'ICCA pour le secteur public), le Ministère publiera un libellé proposé pour les notes aux états financiers. Ce libellé sera communiqué aux conseils et aux vérificateurs avant les séances d'information.

Immobilisations corporelles (IC)

Pour préparer les conseils scolaires à présenter les IC dans leurs états financiers, le Ministère a exigé de ceux-ci qu'ils incluent, dans les notes aux états financiers de 2008-2009, une note sur la continuité des IC. Les conseils doivent présenter l'information sur les IC dans leurs états financiers de 2009-2010. Comme en 2008-2009, lorsque les conseils téléchargeront le fichier de données sur les immobilisations corporelles – terrains et bâtiments (fichier qui comprend les soldes et les transactions pour la période allant du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010) dans le système de téléchargement des données sur les immobilisations du SIFS, certaines données seront automatiquement entrées dans la grille 3C. Pour assurer la continuité des immobilisations, les soldes d'ouverture des terrains et des bâtiments sont préalablement chargés dans la grille 3C 2009-2010 à partir des états financiers de 2008-2009 des conseils. Les conseils doivent s'assurer que le solde de clôture qui figure dans la grille 3C correspond au solde de clôture du fichier de données téléchargé.

Le guide fournit des directives plus complètes à ce sujet. Les fichiers suivants sont également disponibles à partir du lien « États financiers » sur le site de la DARF de manière à guider les conseils scolaires dans la préparation du fichier de données sur leurs immobilisations corporelles qu'ils devront télécharger :

Fichier de données : Ce fichier définit les champs obligatoires, par immobilisation.

Fichier du format des données : Ce fichier propose un exemple pour le format des données ainsi qu'un exemple de tous les champs qui devraient être remplis.

Générateur de données : Ce document guide les conseils scolaires dans la conversion de leur fichier Excel en un document présentant le format requis pour le téléchargement.

Manuel : Ce document guidera les conseils scolaires à utiliser le système de téléchargement des données sur les immobilisations.

Révision du modèle de financement des immobilisations, endettement et réserves connexes

Tel qu'indiqué dans la note de service 2010:SB10, le Ministère va remplacer le modèle de subventions pour les nouvelles places par une subvention de soutien de la dette pour les programmes d'immobilisations existants. Cette subvention de soutien de la dette a été intégrée au règlement sur les SBE 2009-2010 au moyen d'une modification déposée au printemps 2010. Dans leurs états financiers pour 2009-2010, les conseils présenteront une subvention unique à recevoir qui tient compte de la dette actuelle au titre des immobilisations dans le cadre de programmes existants, déduction faite des réserves destinées aux locaux des élèves en date du 31 août 2010. L'information connexe sera calculée grâce au modèle d'affectation des subventions d'immobilisations, qui est soumis à l'examen des procédés spécifiés par des vérificateurs externes. Ce modèle a été fourni avec les prévisions budgétaires de 2010-2011, et

les conseils étaient tenus de soumettre leur modèle au plus tard le 31 juillet 2010. De nombreux modèles n'ont toujours pas été reçus. Compte tenu de l'importante de ces données pour la préparation des états financiers et pour l'exécution adéquate des procédés spécifiés, nous rappelons aux conseils de bien vouloir soumettre leur modèle le plus rapidement possible. Le Ministère prévoit remettre aux conseils leur modèle revu d'ici la fin septembre, afin que les coûts du projet puissent être mis à jour avant que les vérificateurs n'entament les procédés spécifiés.

Soumission des rapports financiers

États financiers

Veuillez soumettre deux copies des documents suivants d'ici le 15 novembre 2010 :

- annexes 1, 1.1, 1.2 et 1.3;
- résumé de la section 1 (imprimé à partir de la soumission des états financiers de 2009-2010 sur le SIFE);
- états financiers vérifiés, y compris le rapport des vérificateurs et les notes.

Ces documents doivent être envoyés à :

Madame Diane Strumila
Chef de projet des services de subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
900, rue Bay, édifice Mowat, 17^e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

De plus, une copie électronique des états financiers publiés, des notes et du rapport du vérificateur doit être transmise à vos agents financiers du Ministère. Les règles de désignation des documents présentées dans le document « Convention des noms de fichiers », publié sur le site Web des Rapports financiers, doivent être respectées pour la remise au Ministère au moyen du SIFE ainsi que pour la remise de l'annexe C.

Modèle d'affectation des subventions d'immobilisations et procédés spécifiés

Le modèle d'affectation des subventions d'immobilisations à l'appui des données des états financiers fera partie intégrante de la soumission des états financiers. Les conseils doivent envoyer la version électronique de leur modèle à l'adresse suivante :

financials.edu@ontario.ca

Les rapports sur les procédés spécifiés doivent également être envoyés à Diane Strumila d'ici le 15 novembre 2010.

Remises tardives

Bien qu'il soit essentiel que les conseils remettent leurs renseignements avant la date limite

mentionnée ci-dessus afin que le rapport provisoire pour le budget provincial puisse être préparé, les conseils doivent communiquer avec leurs agents financiers au Ministère s'ils ont besoin d'une prolongation de la date de soumission. Le Ministère imposera des pénalités de flux de trésorerie aux conseils qui ne remettront pas leurs états financiers, leurs modèles d'affectation des subventions d'immobilisations, les rapports sur les procédés spécifiés, d'ici le 15 novembre 2010, à l'exception des cas où le ministère a accordé une prolongation pour la soumission. Dans ces cas, les sanctions flux de trésorerie seront appliquées si le conseil ne remet pas d'ici la date prolongée.

Les flux de trésorerie habituels des conseils pourraient diminuer de 50 % s'ils n'ont pas remis leurs états financiers d'ici le 15 novembre 2010 (ou la date prolongée approuvée comme indiqué ci-dessus). Lorsque le document sera entre les mains du Ministère, ce dernier reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans les paiements mensuels le montant total retenu jusqu'à ce moment.

Coordonnées

Les questions relatives au fichier de chargement des immobilisations et à la préparation de rapports sur ces immobilisations doivent être posées à Soundari Vigneshwaran par téléphone (416-326-9168) ou par courriel (Soundari.vigneshwaran@ontario.ca).

Pour toute question sur les états financiers dans leur ensemble, veuillez communiquer avec votre agent financier au Ministère.

Pour l'aide liée à la navigation ou à l'utilisation du SIFE, communiquez avec :

Martin Fry 416-327-9061 ou martin.fry@ontario.ca
Stephen Shek 416-325-8396 ou stephen.shek@ontario.ca

Pour l'aide liée à la connexion, communiquez avec :

Mark Bonham 416-325-8571 ou mark.bonham@ontario.ca



Andrew Davis

cc. : Directrices et directeurs de l'éducation